Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-71DEL2512114DSR-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 20h, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. Mahieu, Maire.

Étaient présents : MAHIEU Pierre-Yves, BOUCHER Jean-Marc, PELLERIN Caroline, DUMONT Philippe, DERVILLY-COUERAUD Martine, LE FLOCH Philippe, BERNIER Samantha, MAINGUY Suzanne, LOUVET Bernard, KORSEC Maude, GAUDIN Ludovic, VILON Guy, CHENAIS Sophie, MOKADEM Eddy, CHENU Maëll, BRAULT Jérémy, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, BECKER Frédérique, DUSSART PLUNIAN-BLOT Marie-Hélène, GOUËL Matthieu.

Absents excusés : MARY Frédéric, GLERON Katell, TOUARIN Philippe, QUERRIEN Laurence, ADAM Muriel.

Absents : GUILBERT Vincent, BLANDEAU Laurent, LENOUVEL Erwan.

Pouvoirs : M. MARY à M. LE FLOCH, Mme GLERON à Mme BERNIER, M. TOUARIN à M. GAUDIN, Mme QUERRIEN à M. MOKADEM, Mme ADAM à Mme DERVILLY-COUERAUD.

Secrétaire de séance : Mme DERVILLY-COUERAUD

Délibération n°71-DEL-2025-12-114-DSR Décision modificative n° 1 - Budget ZAC des Prés Bosgers

Convocation en date du 08 décembre 2025
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 15 décembre 2025

Rapporteur : **Philippe Dumont**

Exposé : La décision modificative n°1 du budget de la ZAC des Prés Bosgers porte sur le point suivant :
- Afin de procéder à une régularisation d'imputation comptable suite au vote du budget primitif 2025, il convient de modifier les crédits alloués aux écritures de constatation de stocks. Il s'agit d'opérations d'ordre, les crédits doivent donc être augmentés entre les sections fonctionnement et investissement (effet miroir).

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Considérant *la présentation de la décision modificative en commission Ressources le 03/12/2025,*
Considérant *la présentation de la décision modificative au conseil municipal,*

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-71DEL2512114DSR-DE

Le Conseil Municipal est sollicité pour :

35049	COMMUNE CANCALE	DM n°1 2025
Code INSEE	Z A C DES PRES BOSGERS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 1 PRE BOSGERS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-71351-01 : Variation des stocks de produits autres que terrains	0,00 €	586 650,00 €	0,00 €	0,00 €
D-71355-01 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	225 533,88 €	0,00 €	0,00 €
R-71351-01 : Variation des stocks de produits autres que terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	177 265,66 €
R-71355-01 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	634 918,22 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**812 183,88 €**	**0,00 €**	**812 183,88 €**
Total FONCTIONNEMENT	**0,00 €**	**812 183,88 €**	**0,00 €**	**812 183,88 €**
INVESTISSEMENT				
D-3551-01 : Produits finis (autres que terrains aménagés)	0,00 €	172 461,56 €	0,00 €	0,00 €
D-3555-01 : Terrains aménagés	0,00 €	639 722,32 €	0,00 €	0,00 €
R-3551-01 : Produits finis (autres que terrains aménagés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	586 650,00 €
R-3555-01 : Terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	225 533,88 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**812 183,88 €**	**0,00 €**	**812 183,88 €**
Total INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**812 183,88 €**	**0,00 €**	**812 183,88 €**
Total Général		**1 624 367,76 €**		**1 624 367,76 €**

Article unique : Décider d'adopter la décision modificative n°1 du budget ZAC des Prés Bosgers tel que figurant au tableau ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



P.Y. MAHIEU